



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 11 mars 2014**

<p><u>Présents</u> : 20 membres de la CLDR/40 (dont 16 membres votants) Bureau d'étude Perspective : M. Benoit Saint-Amand et M. André Haesvoets</p>	<p><u>Absents/excusés</u> : 18 membres + 2 démissionnaires</p>
--	--

1. Approbation du PV de la réunion du 30 janvier 2014

Le PV de la réunion du 30 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Avancement des projets en cours.

Projet 1.11 - Aménagement du Cœur du village de Purnode – demande de convention (2014.1)

Présentation du projet par le bureau Perspective : M. Benoit Saint-Amand et M. André Haesvoets

Première partie depuis le carrefour de la rue du Prétery jusqu' à la Brasserie

- aménagement PMR, trottoirs en pavés de béton + reste asphalté (hydro-carbonnée)
- Voirie en tarmac avec filet d'eau central, bordure béton, trottoirs en pavés béton.

Zone, Place de la Brasserie jusque carrefour Grand Place :

- Voirie en nouveaux pavés de grès, bordure en pierre, trottoirs en pavés de récupération de la voirie actuelle
- Parking aux emplacements actuels (mais moins d'emplacements) + latéral avec plantations
- un peu de mobilier urbain
- arrêt de bus
- trottoir reliant la brasserie à l'église
- effet plateau pas trop prononcé à hauteur de la cours de la Brasserie

Carrefour Grand place :

- béton coulé coloré pour effet de place.
- Pavés récupérés pour trottoirs aux abords de l'église

Début de la rue des Ecoles et début de la Goëtte :

- Voirie en tarmac avec filet d'eau central, bordure béton, trottoirs en pavés béton
- hydro-carboné avec pavé béton
- La suppression de la haie le long de l'église pour création de parking supplémentaire peut être envisagée
- Prévoir déplacement de la bulle à verre
- Voir TEC pour emplacement arrêt de bus

Une Réflexion au niveau de l'éclairage est en cours

L'Idée générale du projet est de garder des traces de l'ancien en réutilisant les anciens matériaux remis à neuf.

Réunion de coordination pour demande de convention, le 19 mars 2014

La date de réalisation dépend des travaux d'égouttage (par phase) – on espère fin 2015 / début 2016

Budget approximatif estimé à ce jour: 1.795.000€ dont +/- 200.000€ pour égouttage
SWDE fera les canalisations en 2015

Remarques et suggestions/questions :

- 1) Il y a 3 types de revêtements dans le projet dont 2 dans la zone de la place. Envisager et budgétiser de tout basculer en béton ou envisager de tout réaliser en hydro-carboné → En béton, le budget serait 3x plus onéreux, même si le béton est plus résistant dans la durée.
- 2) M. Ph Lebeau pose la question de la collaboration de la brasserie.
- 3) Un marquage au sol rue des écoles est proposé
- 4) Pour Bertrand Custinne, le nouveau dessin de la place rend la visibilité plus étroite.
- 5) P. Evard suggère de discuter avec les habitants de Purnode pour envisager de déplacer la vieille pompe pour la remettre à son ancienne place. Par ailleurs, il demande d'interroger le SPW sur les conséquences d'un retard des travaux dû au calendrier SPGE/INASEP par rapport aux délais imposés par la convention.

Tout ceci n'est encore qu'une esquisse et doit encore être soumis à une analyse approfondie des différents acteurs - cfr. Réunion de coordination du 19 mars 2014.

Convention 2013-02 : Aménagements de sécurité aux abords de l'école de Dorinne - Phase « Avant-projet »

Bertrand Custinne présente la nouvelle esquisse (du 11 mars 2014) :
Réalisation d'un plateau en enduit à haute performance, des poteaux lumineux aux passages pour piétons (marquage au sol) rue d'en haut (côté école) et rue Chestrée; des rampes sinusoïdales pour ralentir la vitesse; un abri pour vélos (10 vélos); des potelets fixes devant école et amovibles côté jeu de balles; des trottoirs en tarmac (vert sur le plan) et empierrements à certains endroits (en bleu sur le plan) + un coussin berlinois au carrefour des Fuaux.
L'ensemble de la zone sera reprise en zone 30. La réglementation sera votée le 24 mars 2014.
Aujourd'hui un géomètre effectue les deniers relevés pour définir les limites de propriétés côté ferme et hangar.

Remarques et suggestions/questions :

- 1) Etre attentif à l'endroit où sera posé le coussin berlinois (risque de nuisance sonore ...)
- 2) Suggestion de tracer une ligne axiale de couleur au sol excepté dans le carrefour ou sigle priorité de droite pour aider à visualiser la trajectoire à suivre.
- 3) Quid du passage pour piétons rue d'en haut ou rue de Chansin non dessiné sur le nouveau plan ? → Les riverains sont propriétaires jusqu'à la bordure + l'existence de l'escalier de secours de l'école font qu'il est n'est pas possible d'envisager le placement d'un passage pour piétons rue de Chansin.
- 4) analyser la zone de sortie côté ferme et passage pour piétons pour éviter le parking le long du hangar, sur le trottoir aménagé.

Projet de 1^{ère} convention – priorité 1.1a – liaison CHU-Mont – suivi du dossier.

Initialement, le projet reprenait une liaison cyclo-piétonne sans éclairage, mais il s'est rapidement avéré la non-pertinence d'une piste cyclable dans ce cheminement, tandis que la pose d'un éclairage paraissait évident. Au vu également de l'explosion du budget dédié à ce projet si une piste cyclable y était adjointe, il a été décidé d'enlever celle-ci et d'y inclure l'éclairage en vue du renforcement de la sécurité. Le SPW a donné son accord de principe.

Il s'agit donc désormais d'une liaison exclusivement piétonne de 1,5 m de large avec un système d'éclairage. budget global estimé à +/- 720 000 €.

Bertrand Custinne fait le bilan de la réunion du 25 février 2014 qui s'est déroulée à Mont en présence des riverains, CCATM et CLDR.

Remarques et suggestions/questions :

- 1) Sur la voirie régionale, La Région wallonne devra être sollicitée pour la prise en charge de la réalisation et financement d'une rambarde de sécurité
- 2) PE répercute une demande formulée par des Montois : la création éventuelle d'un passage pour piétons supplémentaire pour traverser la route à hauteur du croisement entre le chemin n° 2 et la grand route, afin de pouvoir rejoindre le cheminement piétons. BC propose de rajouter cette demande à la première qui sera adressée à la RW.
- 3) Correction à apporter au rapport de la réunion du 25/02/2014 - « Conseiller présent : Patrick Evrard ».

Projet Contournement de Spontin

Une Table ronde s'est déroulée le 18 février à la Commune d'Yvoir réunissant autour de la table toutes les personnes et autorités concernées par ce projet. L'objectif de la rencontre a été d'échanger les différentes idées et options et de mettre toutes les hypothèses possibles sur la table. Le cadre de discussion est posé. Une prochaine réunion sera prévue début avril 2014.

Patrick Evrard suggère d'en profiter pour examiner la problématique de la sortie d'Yvoir et du stationnement sur les trottoirs. Bertrand Custinne signale qu'un radar répressif est prévu.

3. Rapport annuel de la CLDR : activités, avancement des projets, proposition de projets

Le rapport annuel sera soumis au Conseil communal le 24 mars prochain.

Le président énonce des possibles modifications pour les années à venir (suivant de récentes infos) qui reviendront sur la table de la CLDR, y compris en vue d'une décision formelle, dans les mois à venir :

- En 2015, la CLDR prévoyait la création d'une maison de la petite enfance à Yvoir. L'acquisition du bâtiment pose problème au niveau de la Régie des Bâtiments (propriétaire). Hors les contraintes au niveau ONE nous oblige à réaliser la création une crèche encore en 2014 si on veut conserver notre priorité. Un changement de site est donc préférable mais hors PCDR de toute manière.

- Par contre en 2015, il se pourrait que la Région lance un appel à projet spécifique pour la création de maisons de village (avec subside de 80% & un budget « illimité »). Rien n'est confirmé pour l'heure et la prudence reste de rigueur. Si ceci se confirme, le Collège proposera à la CLDR d'avancer le timing initialement prévu pour le projet de la salle de Mont. En attendant, rien n'empêche de déjà réfléchir dans les mois à venir sur ce qu'on souhaite pour cette salle...

4. CLDR - démissions

Le président a reçu 2 démissions :

Le 05 février 2014, démission de Béatrice Ghislain – suppléante de la Gayolle

Le 07 mars 2014, démission de Guy Boodts – Effectif d'Evrehailles

Plusieurs personnes ont manifesté leur désir de nous rejoindre la CLDR et constituent à ce jour une réserve. M. Vanhaverbeke Jérôme et Mme Resimont Chantal d'Evrehailles; Mme Marlair Françoise de Spontin; M. Marin Patrice et M. Thebaut Constant de la Gayolle...

A l'unanimité la CLDR propose :

- Le remplacement de M. Guy Boodts – Effectif Evrehailles par son effectif Mme Serruys Marie-Agnès (art.19-ROI)
- Le remplacement de Béatrice Ghislain – suppléante de la Gayolle par M. Marin Patrice de la Gayolle
- De faire rentrer dans la CLDR M. Vanhaverbeke Jérôme entant que suppléant pour Evrehailles à la place de Mme Serruys Marie-Agnès.

Ce choix sera proposé au Collège communal et avalisé par le Conseil communal

5. Prochaine réunion CLDR

en mai-juin.